



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA LIBRE PENSÉE DES BOUCHES DU RHÔNE

Pour tout courrier : B. P. 40078 - 13 192 MARSEILLE CEDEX 20

Site Internet : <http://www.lp-13.org> - e-mail : federation@lp-13.org

Courrier adressé, par la FD LP13 :

Aux organisations syndicales :

UD CGT 13, CGT Educ'action 13 ; FSU 13, SNES-FSU 13 ; UD FO 13, FNEC-FP-FO 13, SNFOLC 13 ; SIAES-SIES Aix Marseille ; SNALC 13 ; SOLIDAIRES 13, SE UNSA 13 ; SGEN-CFDT 13 .

Aux associations laïques et de défense de l'école publique :

FCPE 13, LDE 13 ; LDH Marseille ; PEEP 13

Chers amis,

Chers camarades,

La Libre Pensée souhaite attirer l'attention de l'ensemble des défenseurs de l'enseignement laïque sur le projet global de réaménagement d'Euro-méditerranée, dont l'objectif de créer dans le 15^{ème} arrondissement de Marseille 14 000 logements supplémentaires dans la zone pour y loger 30 000 habitants, prévoit désormais d'implanter un collège jésuite dénommé symboliquement « Loyola » sous contrat avec l'Éducation nationale. Ce projet est porté par **l'association Ignace de Loyola éducation (AILE), la compagnie de Jésus (jésuites) et l'Ecole de Provence** pour un montant de 19,5 millions d'euros en provenance, en majorité, de fonds privés (Courant jésuite et CMA CGM) selon le site « made in Marseille ». Le collège jésuite Loyola aura une superficie de 4 200 m² au sol, il pourra accueillir jusqu'à 500 élèves.

La Fédération Départementale de la Libre Pensée et ses groupes de Marseille constatent que cette construction d'un collège privé dans le secteur d'Arenc, déjà sous-doté en établissements publics, relève d'un choix des pouvoirs publics. Il s'est fait à la place de la construction d'un collège public dont la nécessité était posée depuis longtemps, notamment en raison d'une forte densité de population que la construction de 14 000 logements ne pouvait qu'amplifier.

En 2017, Mme Martine Vassal a fait voter par le Conseil Départemental, un projet négocié avec le diocèse de Marseille, pour la construction d'un « *collège privé innovant* » sur un terrain rue de Cazemajou (15^{ème} arrondissement) initialement destiné à un collège public international. Cette décision, votée à l'unanimité a été soutenue et votée à son tour par le conseil d'administration d'Euro-méditerranée (incluant l'État, la région, le Département et la Commune), qui a vendu le terrain à l'Ecole de Provence (Lacordaire), abandonnant ainsi le projet de collège public.

En avril 2021, le conseil départemental a voté une garantie d'emprunt couvrant 100 % du prêt de 10 000 000 € contracté par l'Ecole de Provence et en juillet, une subvention d'investissement de 1 500 000 € pour la construction du Collège. De plus, l'État s'est engagé à un financement dans le cadre du plan « Collège réussite », et a promis de nouveaux emplois, de réduire le délai pour la signature du contrat d'association, ouvrant aux subventionnements de fonctionnement prévues par la Loi Debré.

Il a ainsi été décidé de co-financer avec des fonds publics la sortie de terre d'un collège privé religieux au sein d'une zone de la ville des plus sous-dotées en établissements publics. Cela sous couvert d'un objectif de « mixité sociale, d'origines et de confessions » en collaboration avec l'établissement « d'excellence » des quartiers sud sous tutelle jésuite "l'Ecole de Provence".

La Libre Pensée, qui a toujours mené le combat pour la liberté de conscience qui inclut la liberté de culte, estime pour sa part que les financements publics doivent être alloués au seul enseignement public et que la seule école qui soit en mesure de rassembler, d'assurer la mixité sociale et le droit à l'instruction pour tous, d'aider la jeunesse à construire sa propre voie, c'est l'école publique laïque. Toute autre forme d'école n'a vocation qu'à favoriser le séparatisme social et à développer le communautarisme, en l'occurrence, confessionnel.

Ce qu'il faut construire au sein de cette zone sinistrée de Marseille, comme dans de nombreux autres lieux d'ailleurs, c'est un collège public auquel les élèves de ce quartier ont droit.

La Libre Pensée propose aux organisations syndicales et aux associations de défense de l'école publique laïque un temps de rencontre selon des modalités (lieu, date et heure) à définir par les parties prenantes, afin d'échanger et d'envisager ensemble, dans le respect de l'indépendance réciproque et des rôles respectifs de nos organisations, une action en commun pour la construction d'un collège public dans la zone Euro méditerranée.

Pour la FD LP13
Le Président

Marseille, 13 juin 2024



Henri HUILLE

Adresse mail de contact : federation@lp-13.org